

Métiers de la sécurité

RNCP39133 · RNCP · Publiée

L'essentiel

Niveau de qualification	Niveau 4
Sigle	BAC PRO — Baccalauréat professionnel
Code(s) NSF	344
Formacode(s)	42803, 42872
Code(s) ROME	K2503, K1706
Code(s) CFD	40034403 (BAC PRO)
Type d'enregistrement	Enregistrement de droit
Date d'échéance	31/08/2027

Certificateur(s)

MINISTERE DE L'EDUCATION NATIONALE ET DE LA JEUNESSE · SIRET : 11004301500012

Résumé de la certification

OBJECTIFS ET CONTEXTE

Les métiers de la sécurité se déclinent autour d'un triptyque regroupant la sécurité publique, la sécurité civile et la sécurité privée.

L'environnement technique, juridique et économique de l'emploi est soumis à plusieurs paramètres :

- le partage des missions entre le service public et le secteur privé et celles exercées conjointement,
- l'évolution des modes de vie et des technologies,
- les mutations socio-démographiques,
- l'attachement du citoyen au respect des libertés individuelles,
- les exigences de sécurité du citoyen,
- la prise en compte des risques environnementaux dans le cadre du développement durable.

Ce nouvel environnement induit l'adaptation des organisations qui s'engagent par des actions :

- d'anticipation, de prévision des risques,
- de traçabilité de l'événement et de l'action,
- de normalisation et de démarche qualité.

L'environnement du travail des personnels se caractérise par :

- la responsabilité des acteurs de la sécurité,
- la connaissance des différentes activités de sécurité,
- la formation permanente et l'actualisation des acquis,
- la prise en compte des risques encourus, individuels et collectifs,
- l'utilisation et la maîtrise des moyens d'information et de communication,
- la restitution fidèle et en temps de l'information,
- le respect de la confidentialité et le secret des informations,
- le travail en équipe et en coopération avec les autres acteurs.

L'exercice de ces métiers, dans cet environnement professionnel, doit satisfaire aux attentes des citoyens et des institutions.

ACTIVITÉS VISÉES

Selon les fonctions, les principales activités sont :

Fonction 1 : La sécurité dans les espaces publics et privés

- Contribuer à la sécurisation d'une manifestation à caractère sportif, social, festif, culturel
- Intervenir lors d'une situation d'infraction
- Participer au maintien du bon ordre, de la salubrité, de la tranquillité sur la voie publique ou dans un espace privé
- Intervenir en sécurité routière
- Rédiger des écrits professionnels et rendre compte oralement

Fonction 2 : La sécurité incendie

- Respecter et faire respecter des consignes de sécurité
- Alerter
- Éteindre un feu
- Rédiger des écrits professionnels et communiquer oralement

Fonction 3 : Le secours à personne

- Assurer les missions de secours et d'assistance aux victimes, seul ou en équipe
- Maintenir la capacité opérationnelle des matériels

Fonction 4 : La prévention, la protection des personnes, des biens et de l'environnement

- Assurer la surveillance des lieux et des accès dans des sites (ERP, IGH, ITGH, industriels, autres)
- Protéger l'intégrité physique des personnes
- Constater et identifier :
 - les atteintes aux biens et/ou à l'environnement
 - les situations à risque

COMPÉTENCES ATTESTÉES

Prévention et intervention dans un espace public ou privé :

- Recueillir et transmettre les informations
- Procéder aux contrôles, filtrages et palpations
- Qualifier et classer une infraction
- Identifier le rôle des différents acteurs
- Mettre en oeuvre les procédures requises en fonction de la nature et de la situation
- Mettre en oeuvre les gestes techniques professionnels d'intervention
- Mettre en oeuvre les techniques individuelles et/ou collectives d'évacuation
- Identifier les incidents ou atteintes à la tranquillité publique et donner l'alerte
- Prévenir les services ou personnes compétents et habilités
- Identifier et mettre en oeuvre les actions adaptées à la sauvegarde et à la protection du site
- Identifier les infractions au Code de la route
- Appliquer les techniques permettant de gérer la circulation ou les barrages routiers
- Assurer la protection des lieux
- Identifier et hiérarchiser les informations
- Rédiger des écrits professionnels en utilisant le langage professionnel et rendre compte
- Se repérer sur les lieux, vérifier l'application des consignes de sécurité et sécuriser le site
- Analyser les images issues de la vidéo protection et prendre les mesures adaptées
- Manager une équipe et organiser le fonctionnement d'un poste central de sécurité (PCS)
- Gérer son comportement en situation de tension

Prévention et intervention en sécurité incendie:

- Se repérer dans les lieux
- Vérifier l'application des consignes de sécurité
- Interpréter l'alarme
- Effectuer ou faire effectuer la levée de doute
- Alerter
- Sécuriser les personnes
- Sécuriser le site
- Guider les services de secours
- Intervenir sur un début d'incendie
- Utiliser les moyens d'extinction adaptés du site
- Réaliser des sauvetages
- Réaliser des mises en sécurité
- Mettre en oeuvre les gestes techniques avec les équipements et matériels appropriés

- Maintenir la capacité opérationnelle des matériels et équipements
- Assurer la surveillance des lieux et des accès
- Rédiger des écrits professionnels
- Utiliser le langage professionnel

Prévention et intervention de secours à la personne :

- Assurer la surveillance des lieux et des accès
- Assister et porter secours aux victimes
- Assurer la sécurité du sauveteur, de la victime et des tiers
- Alerter les services de secours compétents
- Garder la maîtrise de soi
- Renseigner les secours organisés
- Assurer la remise en conformité des matériels
- Respecter les protocoles de nettoyage
- Transmettre des connaissances professionnelles à son équipe
- Rendre compte
- Prendre les mesures pour protéger son intégrité physique et celle des autres
- Gérer son comportement en situation de tension
- Rédiger des écrits professionnels
- Utiliser le langage professionnel

Mathématiques

- s'approprier : rechercher, extraire et organiser l'information ;
- analyser/raisonner : émettre des conjectures ; proposer, choisir, une méthode de résolution ; élaborer un algorithme ;
- réaliser : mettre en œuvre une méthode de résolution, des algorithmes ; utiliser un modèle ; représenter ; calculer ; expérimenter ; faire une simulation ;
- valider : critiquer un résultat, argumenter ; contrôler la vraisemblance d'une conjecture ; mener un raisonnement logique et établir une conclusion ;
- communiquer : rendre compte d'une démarche, d'un résultat, à l'oral ou à l'écrit à l'aide d'outils et d'un langage approprié, expliquer une démarche.

Economie - droit

- exploiter et analyser des documents de nature économique et juridique ;
- sélectionner des informations pour construire une réponse argumentée ;
- rédiger une réponse structurée à une problématique donnée en mobilisant les savoirs associés et le vocabulaire spécifique adéquat.

Prévention-santé-environnement

- mettre en œuvre une démarche d'analyse dans une situation donnée ;
- expliquer un phénomène physiologique, un enjeu environnemental, une disposition réglementaire, en lien avec la démarche de prévention ;
- proposer une solution pour résoudre un problème ;
- argumenter un choix ;
- communiquer à l'écrit avec une syntaxe claire et un vocabulaire adapté.

Langue vivante

Compétences de niveau B1+ du CECRL :

- comprendre la langue orale ;
- comprendre un document écrit ;
- s'exprimer à l'écrit ;
- s'exprimer à l'oral en continu ;
- interagir à l'oral

dans des situations de la vie quotidienne, sociale et professionnelle.

Langue vivante B

Compétences de niveau A2+ du CECRL :

- comprendre la langue orale ;
- comprendre un document écrit ;
- s'exprimer à l'écrit ;
- s'exprimer à l'oral en continu ;

- interagir à l'oral ;

dans des situations de la vie quotidienne, sociale et professionnelle.

Français

- maîtriser l'échange écrit : lire, analyser, écrire ;
- adapter son expression écrite selon les situations et les destinataires ;
- maîtriser la lecture et exercer son esprit critique ;
- adapter sa lecture à la diversité des textes ;
- mettre en perspective des connaissances et des expériences.

Histoire-géographie - Enseignement moral et civique

- maîtriser et utiliser des repères chronologiques et spatiaux : mémoriser et s'appropriier les notions, se repérer, contextualiser (HG) ;
- s'approprier les démarches historiques et géographiques : exploiter les outils spécifiques aux disciplines, mener et construire une démarche historique ou géographique et la justifier (HG) ;
- construire et exprimer une argumentation cohérente et étayée en s'appuyant sur les repères et les notions du programme (EMC) ;
- mettre à distance ses opinions personnelles pour construire son jugement (HG-EMC) ;
- mobiliser ses connaissances pour penser et s'engager dans le monde en s'appropriant les principes et les valeurs de la République (HG-EMC)

Arts appliqués et cultures artistiques

Compétences d'investigation

- rechercher, identifier et collecter des ressources documentaires ;
- sélectionner, classer et trier différentes informations ;
- analyser, comparer des œuvres ou des produits et les situer dans leur contexte de création ;
- établir des convergences entre différents domaines de création.

Compétences d'expérimentation

- respecter une demande et mettre en œuvre un cahier des charges simple ;
- établir des propositions cohérentes en réponse à un problème posé et réinvestir les notions repérées dans des références.

Compétences de réalisation

- opérer un choix raisonné parmi des propositions et finaliser la proposition choisie.

Compétences de communication

- choisir des outils adaptés ;
- établir un relevé, analyser et traduire graphiquement des références et des intentions ;
- justifier en argumentant, structurer et présenter une communication graphique, écrite et/ou orale.

Education physique et sportive

- développer sa motricité ;
- s'organiser pour apprendre et s'entraîner ;
- exercer sa responsabilité dans un engagement personnel et solidaire : connaître les règles, les appliquer et les faire respecter ;
- construire durablement sa santé ;
- accéder au patrimoine culturel sportif et artistique.

Langue vivante étrangère ou régionale (Bloc facultatif)

Compétences de niveau B1+ du CECRL

- S'exprimer à l'oral en continu ;
- Interagir à l'oral ;
- Comprendre un document écrit,

dans des situations de la vie quotidienne, sociale et professionnelle.

Mobilité (Bloc facultatif)

- comprendre et se faire comprendre dans un contexte professionnel étranger ;
- caractériser le contexte professionnel étranger ;
- réaliser partiellement une activité professionnelle, sous contrôle, dans un contexte professionnel étranger ;
- comparer des activités professionnelles similaires, réalisées ou observées, à l'étranger et en France ;
- se repérer dans un nouvel environnement ;
- identifier des caractéristiques culturelles du contexte d'accueil.

Unité professionnelle facultative secteur sportif (UF2S) - (Bloc facultatif)

Encadrer tout public dans tout lieu et toute structure :

- communiquer dans les situations de la vie professionnelle ;
- prendre en compte les caractéristiques des publics dans leurs environnements dans une démarche d'éducation à la citoyenneté ;
- contribuer au fonctionnement d'une structure ;

Mettre en œuvre un projet d'animation s'inscrivant dans le projet de la structure :

- concevoir un projet d'animation ;
- conduire un projet d'animation ;
- évaluer un projet d'animation.

NB : Le candidat peut choisir jusqu'à deux unités facultatives parmi les 3 proposées

Blocs de compétences

RNCP39133BC01 — Prévention et intervention dans un espace public ou privé

LISTE DE COMPÉTENCES

- Recueillir et transmettre les informations
- Procéder aux contrôles, filtrages et palpations
- Qualifier et classer une infraction
- Identifier le rôle des différents acteurs
- Mettre en œuvre les procédures requises en fonction de la nature et de la situation
- Mettre en œuvre les gestes techniques professionnels d'intervention
- Mettre en œuvre les techniques individuelles et/ou collectives d'évacuation
- Identifier les incidents ou atteintes à la tranquillité publique et donner l'alerte
- Prévenir les services ou personnes compétents et habilités
- Identifier et mettre en œuvre les actions adaptées à la sauvegarde et à la protection du site
- Identifier les infractions au Code de la route
- Appliquer les techniques permettant de gérer la circulation ou les barrages routiers
- Assurer la protection des lieux
- Identifier et hiérarchiser les informations
- Rédiger des écrits professionnels en utilisant le langage professionnel et rendre compte
- Se repérer sur les lieux, vérifier l'application des consignes de sécurité et sécuriser le site
- Analyser les images issues de la vidéo protection et prendre les mesures adaptées
- Manager une équipe et organiser le fonctionnement d'un poste central de sécurité (PCS)
- Gérer son comportement en situation de tension

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Voie scolaire dans un établissement public ou privé sous contrat, CFA ou section d'apprentissage habilité, formation professionnelle continue dans un établissement public : Ponctuel écrit

Voie scolaire dans un établissement privé hors contrat, CFA ou section d'apprentissage non habilité, formation professionnelle continue en établissement privé. Enseignement à distance. Candidats justifiant de 3 années d'activités professionnelles : Ponctuel écrit

Voie de la formation professionnelle continue dans un établissement public habilité : Contrôle en Cours de Formation (CCF)

RNCP39133BC02 — Prévention et intervention en sécurité incendie

LISTE DE COMPÉTENCES

- Se repérer dans les lieux
- Vérifier l'application des consignes de sécurité
- Interpréter l'alarme
- Effectuer ou faire effectuer la levée de doute
- Alerter
- Sécuriser les personnes
- Sécuriser le site
- Guider les services de secours
- Intervenir sur un début d'incendie

- Utiliser les moyens d'extinction adaptés du site
- Réaliser des sauvetages
- Réaliser des mises en sécurité
- Mettre en oeuvre les gestes techniques avec les équipements et matériels appropriés
- Maintenir la capacité opérationnelle des matériels et équipements
- Assurer la surveillance des lieux et des accès
- Rédiger des écrits professionnels
- Utiliser le langage professionnel

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Voie scolaire dans un établissement public ou privé sous contrat, CFA ou section d'apprentissage habilité, formation professionnelle continue dans un établissement public : Contrôle en Cours de Formation (CCF)

Voie scolaire dans un établissement privé hors contrat, CFA ou section d'apprentissage non habilité, formation professionnelle continue en établissement privé. Enseignement à distance. Candidats justifiant de 3 années d'activités professionnelles : Ponctuel pratique

Voie de la formation professionnelle continue dans un établissement public habilité : CCF

RNCP39133BC03 — Prévention et intervention de secours à la personne

LISTE DE COMPÉTENCES

- Assurer la surveillance des lieux et des accès
- Assister et porter secours aux victimes
- Assurer la sécurité du sauveteur, de la victime et des tiers
- Alerter les services de secours compétents
- Garder la maîtrise de soi
- Renseigner les secours organisés
- Assurer la remise en conformité des matériels
- Respecter les protocoles de nettoyage
- Transmettre des connaissances professionnelles à son équipe
- Rendre compte
- Prendre les mesures pour protéger son intégrité physique et celle des autres
- Gérer son comportement en situation de tension
- Rédiger des écrits professionnels
- Utiliser le langage professionnel

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Voie scolaire dans un établissement public ou privé sous contrat, CFA ou section d'apprentissage habilité, formation professionnelle continue dans un établissement public : Contrôle en Cours de Formation (CCF)

Voie scolaire dans un établissement privé hors contrat, CFA ou section d'apprentissage non habilité, formation professionnelle continue en établissement privé. Enseignement à distance. Candidats justifiant de 3 années d'activités professionnelles : Ponctuel pratique

Voie de la formation professionnelle continue dans un établissement public habilité : CCF

RNCP39133BC04 — Mathématiques

LISTE DE COMPÉTENCES

- s'approprier : rechercher, extraire et organiser l'information ;
- analyser/raisonner : émettre des conjectures ; proposer, choisir, une méthode de résolution ; élaborer un algorithme ;
- réaliser : mettre en œuvre une méthode de résolution, des algorithmes ; utiliser un modèle ; représenter ; calculer ; expérimenter ; faire une simulation ;
- valider : critiquer un résultat, argumenter ; contrôler la vraisemblance d'une conjecture ; mener un raisonnement logique et établir une conclusion ;
- communiquer : rendre compte d'une démarche, d'un résultat, à l'oral ou à l'écrit à l'aide d'outils et d'un langage approprié, expliquer une démarche.

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Voie scolaire dans un établissement public ou privé sous contrat, CFA ou section d'apprentissage habilité, formation professionnelle continue dans un établissement public : CCF

Voie scolaire dans un établissement privé hors contrat, CFA ou section d'apprentissage non habilité, formation professionnelle continue en établissement privé. Enseignement à distance. Candidats justifiant de 3 années d'activités professionnelles : Ponctuel écrit et pratique

Voie de la formation professionnelle continue dans un établissement public habilité : CCF

RNCP39133BC05 — Economie - Droit

LISTE DE COMPÉTENCES

- exploiter et analyser des documents de nature économique et juridique ;
- sélectionner des informations pour construire une réponse argumentée ;
- rédiger une réponse structurée à une problématique donnée en mobilisant les savoirs associés et le vocabulaire spécifique adéquat.

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Voie scolaire dans un établissement public ou privé sous contrat, CFA ou section d'apprentissage habilité, formation professionnelle continue dans un établissement public : Ponctuel écrit

Voie scolaire dans un établissement privé hors contrat, CFA ou section d'apprentissage non habilité, formation professionnelle continue en établissement privé. Enseignement à distance. Candidats justifiant de 3 années d'activités professionnelles : Ponctuel écrit

Voie de la formation professionnelle continue dans un établissement public habilité : CCF

RNCP39133BC06 — Prévention - Santé - Environnement

LISTE DE COMPÉTENCES

- mettre en œuvre une démarche d'analyse dans une situation donnée ;
- expliquer un phénomène physiologique, un enjeu environnemental, une disposition réglementaire, en lien avec la démarche de prévention ;
- proposer une solution pour résoudre un problème ;
- argumenter un choix ;
- communiquer à l'écrit avec une syntaxe claire et un vocabulaire adapté.

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Voie scolaire dans un établissement public ou privé sous contrat, CFA ou section d'apprentissage habilité, formation professionnelle continue dans un établissement public : Ponctuel écrit

Voie scolaire dans un établissement privé hors contrat, CFA ou section d'apprentissage non habilité, formation professionnelle continue en établissement privé. Enseignement à distance. Candidats justifiant de 3 années d'activités professionnelles : Ponctuel écrit

Voie de la formation professionnelle continue dans un établissement public habilité : CCF

RNCP39133BC07 — Langue étrangère

LISTE DE COMPÉTENCES

Compétences de niveau B1+ du CECRL :

- comprendre la langue orale ;
- comprendre un document écrit ;
- s'exprimer à l'écrit ;
- s'exprimer à l'oral en continu ;
- interagir à l'oral

dans des situations de la vie quotidienne, sociale et professionnelle.

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Voie scolaire dans un établissement public ou privé sous contrat, CFA ou section d'apprentissage habilité, formation professionnelle continue dans un établissement public : CCF

Voie scolaire dans un établissement privé hors contrat, CFA ou section d'apprentissage non habilité, formation professionnelle continue en établissement privé. Enseignement à distance. Candidats justifiant de 3 années d'activités professionnelles : Ponctuel écrit et oral

Voie de la formation professionnelle continue dans un établissement public habilité : CCF

RNCP39133BC08 — Langue étrangère B

LISTE DE COMPÉTENCES

Compétences de niveau A2+ du CECRL :

- comprendre la langue orale ;
- comprendre un document écrit ;
- s'exprimer à l'écrit ;
- s'exprimer à l'oral en continu ;
- interagir à l'oral ;

dans des situations de la vie quotidienne, sociale et professionnelle.

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Voie scolaire dans un établissement public ou privé sous contrat, CFA ou section d'apprentissage habilité, formation professionnelle continue dans un établissement public : CCF

Voie scolaire dans un établissement privé hors contrat, CFA ou section d'apprentissage non habilité, formation professionnelle continue en établissement privé. Enseignement à distance. Candidats justifiant de 3 années d'activités professionnelles : Ponctuel écrit et oral

Voie de la formation professionnelle continue dans un établissement public habilité : CCF

RNCP39133BC09 — Français

LISTE DE COMPÉTENCES

- maîtriser l'échange écrit : lire, analyser, écrire ;
- adapter son expression écrite selon les situations et les destinataires ;
- maîtriser la lecture et exercer son esprit critique ;
- adapter sa lecture à la diversité des textes ;
- mettre en perspective des connaissances et des expériences.

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Voie scolaire dans un établissement public ou privé sous contrat, CFA ou section d'apprentissage habilité, formation professionnelle continue dans un établissement public : Ponctuel écrit

Voie scolaire dans un établissement privé hors contrat, CFA ou section d'apprentissage non habilité, formation professionnelle continue en établissement privé. Enseignement à distance. Candidats justifiant de 3 années d'activités professionnelles : Ponctuel écrit

Voie de la formation professionnelle continue dans un établissement public habilité : CCF

RNCP39133BC10 — Histoire-géographie - Enseignement moral et civique

LISTE DE COMPÉTENCES

- maîtriser et utiliser des repères chronologiques et spatiaux : mémoriser et s'approprier les notions, se repérer, contextualiser (HG) ;
- s'approprier les démarches historiques et géographiques : exploiter les outils spécifiques aux disciplines, mener et construire une démarche historique ou géographique et la justifier (HG) ;
- construire et exprimer une argumentation cohérente et étayée en s'appuyant sur les repères et les notions du programme (EMC) ;
- mettre à distance ses opinions personnelles pour construire son jugement (HG-EMC) ;
- mobiliser ses connaissances pour penser et s'engager dans le monde en s'appropriant les principes et les valeurs de la République (HG-EMC)

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Voie scolaire dans un établissement public ou privé sous contrat, CFA ou section d'apprentissage habilité, formation professionnelle continue dans un établissement public : Ponctuel écrit

Voie scolaire dans un établissement privé hors contrat, CFA ou section d'apprentissage non habilité, formation professionnelle continue en établissement privé. Enseignement à distance. Candidats justifiant de 3 années d'activités professionnelles : Ponctuel écrit

Voie de la formation professionnelle continue dans un établissement public habilité : CCF

RNCP39133BC11 — Arts appliqués et cultures artistiques

LISTE DE COMPÉTENCES

Compétences d'investigation

- rechercher, identifier et collecter des ressources documentaires ;
- sélectionner, classer et trier différentes informations ;
- analyser, comparer des œuvres ou des produits et les situer dans leur contexte de création ;
- établir des convergences entre différents domaines de création.

Compétences d'expérimentation

- respecter une demande et mettre en œuvre un cahier des charges simple ;
- établir des propositions cohérentes en réponse à un problème posé et réinvestir les notions repérées dans des références.

Compétences de réalisation

- opérer un choix raisonné parmi des propositions et finaliser la proposition choisie.

Compétences de communication

- choisir des outils adaptés ;
- établir un relevé, analyser et traduire graphiquement des références et des intentions ;
- justifier en argumentant, structurer et présenter une communication graphique, écrite et/ou orale.

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Voie scolaire dans un établissement public ou privé sous contrat, CFA ou section d'apprentissage habilité, formation professionnelle continue dans un établissement public : CCF

Voie scolaire dans un établissement privé hors contrat, CFA ou section d'apprentissage non habilité, formation professionnelle continue en établissement privé. Enseignement à distance. Candidats justifiant de 3 années d'activités professionnelles : Ponctuel écrit

Voie de la formation professionnelle continue dans un établissement public habilité : CCF

RNCP39133BC12 — Education physique et sportive

LISTE DE COMPÉTENCES

- développer sa motricité ;
- s'organiser pour apprendre et s'entraîner ;
- exercer sa responsabilité dans un engagement personnel et solidaire : connaître les règles, les appliquer et les faire respecter ;
- construire durablement sa santé ;
- accéder au patrimoine culturel sportif et artistique.

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Voie scolaire dans un établissement public ou privé sous contrat, CFA ou section d'apprentissage habilité, formation professionnelle continue dans un établissement public : CCF

Voie scolaire dans un établissement privé hors contrat, CFA ou section d'apprentissage non habilité, formation professionnelle continue en établissement privé. Enseignement à distance. Candidats justifiant de 3 années d'activités professionnelles : Ponctuel pratique

Voie de la formation professionnelle continue dans un établissement public habilité : CCF

RNCP39133BC13 — Langue vivante étrangère (Bloc facultatif)

LISTE DE COMPÉTENCES

Compétences de niveau B1+ du CECRL

- S'exprimer à l'oral en continu ;
- Interagir à l'oral ;
- Comprendre un document écrit,

dans des situations de la vie quotidienne, sociale et professionnelle.

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Voie scolaire dans un établissement public ou privé sous contrat, CFA ou section d'apprentissage habilité, formation professionnelle continue dans un établissement public : Ponctuel oral

Voie scolaire dans un établissement privé hors contrat, CFA ou section d'apprentissage non habilité, formation professionnelle continue en établissement privé. Enseignement à distance. Candidats justifiant de 3 années d'activités professionnelles : Ponctuel oral

RNCP39133BC14 — Mobilité (Bloc facultatif)

LISTE DE COMPÉTENCES

- comprendre et se faire comprendre dans un contexte professionnel étranger ;
- caractériser le contexte professionnel étranger ;
- réaliser partiellement une activité professionnelle, sous contrôle, dans un contexte professionnel étranger ;
- comparer des activités professionnelles similaires, réalisées ou observées, à l'étranger et en France ;
- se repérer dans un nouvel environnement ;
- identifier des caractéristiques culturelles du contexte d'accueil.

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Voie scolaire dans un établissement public ou privé sous contrat, CFA ou section d'apprentissage habilité, formation professionnelle continue dans un établissement public : ponctuel oral

RNCP39133BC15 — Unité professionnelle facultative secteur sportif (UF2S) (Bloc facultatif)

LISTE DE COMPÉTENCES

Encadrer tout public dans tout lieu et toute structure :

- communiquer dans les situations de la vie professionnelle ;
- prendre en compte les caractéristiques des publics dans leurs environnements dans une démarche d'éducation à la citoyenneté ;
- contribuer au fonctionnement d'une structure ;

Mettre en œuvre un projet d'animation s'inscrivant dans le projet de la structure :

- concevoir un projet d'animation ;
- conduire un projet d'animation ;
- évaluer un projet d'animation.

MODALITÉS D'ÉVALUATION

L'épreuve attachée à l'Unité professionnelle facultative consiste en un oral de 20 minutes devant une commission d'évaluation. Cette présentation est réalisée à partir d'un document de synthèse rédigé par le candidat. Scindée en deux temps, l'épreuve orale invite le candidat à :

- présenter en 10 minutes les étapes significatives de son parcours de formation, exposer les conditions et les modalités mises en œuvre des activités menées et mettre en évidence les compétences professionnelles acquises transférables au secteur sportif ;
- exposer en 10 minutes ses propositions d'adaptation, d'anticipation ou d'amélioration de la situation en réponse à la problématique posée par les évaluateurs.

Secteur d'activité et type d'emploi

SECTEURS D'ACTIVITÉS

Le titulaire de la spécialité de baccalauréat professionnel «Métiers de la sécurité» peut être employé dans les différents métiers relatifs à la sécurité, à la sûreté et à l'ordre public, à la protection des personnes, des biens et de l'environnement, au secours et assistance des personnes, à la prévention des risques de toute nature, à la gestion des crises, à la surveillance et au gardiennage, au respect de l'hygiène et de la salubrité.

Il exerce ses activités dans :

- les services publics,
- les entreprises publiques,
- les entreprises prestataires de services de prévention et de sécurité,
- les services internes de sécurité incendie (établissements recevant du public (ERP), immeubles de grande hauteur (IGH), immeubles de très grande hauteur (ITGH), bâtiments industriels,
- les services internes de sécurité privée.

L'exercice de ces métiers exige l'interaction et la complémentarité des divers acteurs de la sécurité. Ils font ainsi de la sécurité l'une des conditions essentielles de l'exercice des libertés individuelles et collectives conformément aux dispositions du code de la sécurité intérieure.

TYPE D'EMPLOIS ACCESSIBLES

Emplois en sécurité publique :

Le titulaire de la spécialité «Métiers de la sécurité», après recrutement par concours ou sélection, intègre la police nationale, la gendarmerie nationale ou la police municipale.

Il est fonctionnaire d'état ou territorial, militaire ou contractuel de droit public.

Sous réserve de remplir les conditions définies par la réglementation, il peut se présenter aux concours nationaux :

- de l'administration pénitentiaire,
- de l'administration des douanes.

Emplois en sécurité civile :

Le titulaire de la spécialité «Métiers de la sécurité» peut, après recrutement par concours ou sélection, exercer le métier de sapeur-pompier professionnel, en qualité de fonctionnaire territorial au sein d'un Service Départemental d'Incendie et de Secours (SDIS).

Il peut, après engagement, exercer le métier de sapeur-pompier militaire : brigade de sapeurs-pompiers de Paris (BSPP), bataillon des marins-pompiers de Marseille (BMPM), sapeur-sauveteur militaire en unité d'instruction et d'intervention de la sécurité civile (UIISC).

Dans le cadre d'un engagement citoyen défini par un contrat de droit public, parallèlement à son métier, le titulaire de la spécialité «Métiers de la sécurité» a reçu la formation qui lui permet d'exercer en qualité de sapeur-pompier volontaire (SPV) dans un SDIS.

Emplois en sécurité privée :

Le titulaire de la spécialité «Métiers de la sécurité» peut travailler soit dans une entreprise privée de sécurité soit dans un service interne de sécurité d'une entreprise.

Il peut exercer certains métiers de la sécurité privée tels que, agent de sécurité, agent de contrôle d'accès, agent de surveillance, agent de gardiennage, agent de protection physique des personnes, agent de sécurité dans l'événementiel, agent de sécurité incendie.

Il peut également, après avoir suivi et validé des formations complémentaires, exercer des métiers tels qu'agent cynophile, agent de vidéoprotection, agent de sûreté portuaire ou aéroportuaire, convoyeur et transporteur de fonds, agent de sécurité sur sites spécifiques et sensibles.

L'ensemble de ces emplois s'exerce dans le respect des règles d'hygiène, de sécurité, de sûreté, des principes de déontologie, conformément à la réglementation, ainsi qu'aux procédures et aux conditions d'exercice.

La réussite à l'examen du baccalauréat professionnel "Métiers de la sécurité" permet la demande de la carte professionnelle "Surveillance et gardiennage" auprès du Conseil national des activités privées de sécurité (CNAPS) obligatoire pour accéder à un emploi en sécurité privée.

RÉGLEMENTATIONS D'ACTIVITÉ

Ordonnance n° 2023-374 du 16 mai 2023 relative aux activités privées de sécurité publiée au journal officiel du 17 mai 2023

<https://www.cnaps.interieur.gouv.fr/content/download/5026/42152/file/Fiche%20pratique%20-%20Ordonnance%20formation.pdf>

<http://www.cnaps.interieur.gouv.fr/Vos-demarches/Vous-etes-un-particulier/Se-former-aux-metiers-de-la-securite-privée/Se-former-aux-metiers-de-la-securite-privée>

Un casier judiciaire exempt de toute mention contradictoire et la carte professionnelle "Surveillance et gardiennage" valable 5 ans, délivrée par le CNAPS (Conseil national des activités privées de sécurité) sont obligatoires.

L'accès aux métiers de la sécurité publique (police, gendarmerie, sécurité civile) se fait par concours. Les titulaires du bac Pro métiers de la sécurité bénéficient de modalités adaptées pour les concours de recrutement de la police nationale et de la sécurité civile.

Une ou plusieurs habilitations (Service de Sécurité Incendie et d'Assistance à Personnes de niveaux 1 et 2 - SSIAP 1 et 2 ; Premier Secours en Équipe de niveaux 1 et 2 - PSE 1 et 2 ; Sauveteur Secouriste du Travail (SST) peuvent être requises.

Marché du travail

Indicateurs au niveau des familles professionnelles (FAP) des métiers visés, agrégés au niveau national — France Travail / DARES (open data).

Tension de recrutement (DARES 2024)	Élevée (4/5)
Facteurs principaux	Non-attractivité salariale, Intensité d'embauche, Inadéquation géographique

Salaire médian (mensuel)	1 700 €
Familles professionnelles (FAP)	T3X61 — Agents de sécurité et de surveillance · tension 4/5 (Élevée)
Projets de recrutement (BMO 2026)	24 576
Jugés difficiles à recruter	48 %
Emplois saisonniers	23 %
Familles professionnelles (FAP)	T3X61 — Agents de sécurité et de surveillance

Voies d'accès

MODALITÉS D'ACCÈS

Formation initiale, Formation continue, Apprentissage, Contrat de professionnalisation, Candidature individuelle, VAE

COMPOSITION DU JURY — FORMATION INITIALE, FORMATION CONTINUE, APPRENTISSAGE, CONTRAT DE PROFESSIONNALISATION, CANDIDATURE INDIVIDUELLE, VAE

Le jury est composé :

1° De professeurs appartenant à l'enseignement public et, sauf impossibilité, au moins d'un professeur appartenant à l'enseignement privé sous contrat ou exerçant en centre de formation d'apprentis ou en section d'apprentissage ;

2° Et, pour un tiers au moins, de membres de la profession intéressée par le diplôme, choisis en nombre égal parmi les employeurs et les salariés.

Si cette proportion n'est pas atteinte en raison de l'absence d'un ou de plusieurs de ses membres, le jury peut néanmoins délibérer valablement.

ACCESSIBLE EN OUTRE-MER

Nouvelle-Calédonie, Polynésie française

Financement en alternance (NPEC)

Niveau de prise en charge d'un contrat d'apprentissage par les OPCO, fixé par France compétences par branche professionnelle (CPNE).

Prise en charge usuelle	6 827 €
Selon la branche	6 000 € – 7 102 €
Prise en charge	Branches concernées
6 827 €	Valeur par défaut · 206 branches
7 102 €	CPNEFP dans les établissements d'enseignement privés sous contrat, CPNEFP de la branche des industries de produits alimentaires élaborés, CPNIEFP dans la coopération agricole
7 031 €	CPNEFP de la Prévention Sécurité
6 600 €	CPNE du Commerce de détail et de gros à prédominance alimentaire
6 500 €	CPNE des industries de santé (CPNEIS)
6 000 €	CPNEFP de la métallurgie

Base légale

Date d'échéance de l'enregistrement	31/08/2027
Date de dernière délivrance possible	31/08/2030

Liens avec d'autres certifications

ANCIENNES VERSIONS
RNCP19114

CORRESPONDANCES (PAR BLOCS)
RNCP19114

Pour plus d'informations

LIEN VERS LE DESCRIPTIF
<https://www.onisep.fr/ressources/univers-formation/formations/Lycees/bac-pro-metiers-de-la-securite>
<https://www.legifrance.gouv.fr/loda/id/JORFTEXT000028814461>
<https://eduscol.education.fr/referentiels-professionnels/index5bbf.html>

Fiche officielle (France Compétences)
<https://www.francecompetences.fr/recherche/rncp/39133/>

Où se former

Formations référencées	1
Organismes	1
Régions couvertes	1
Prix indicatif	9 100 €

Offre de formation — MonCompteFormation (Caisse des Dépôts), licence ouverte.

Se former en apprentissage

Formations en apprentissage	36
Organismes gestionnaires (CFA)	21
Organismes formateurs	28
Régions couvertes	10
Départements couverts	22
Organismes certifiés Qualiopi	28
Sessions	de 08/2024 à 06/2030

Catalogue des formations en apprentissage — réseau des Carif-Oref. Sans frais pour l'alternant : formation financée par l'OPCO de la branche (NPEC).